
Renvoi aux comités de Salut public, de Sûreté générale et Législation réunis d'une adresse de la société populaire de Nîmes (Gard), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités de Salut public, de Sûreté générale et Législation réunis d'une adresse de la société populaire de Nîmes (Gard), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 223;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21413_t1_0223_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

ennemis secrets et frappé ceux qui se sont déclarés ouvertement, est nécessaire pour consolider la liberté, servir d'éguide aux patriotes et porter la terreur dans l'âme des ennemis du peuple. Elle assure la Convention nationale de son dévouement.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*La société populaire régénérée des sans-culottes de Bayonne à la Convention nationale, le 16 vendémiaire an III*] (5)

Égalité, Liberté.

Représentans d'un peuple libre.

S'il est incontestable que les vrais amis de l'Égalité et de la Liberté sont prêts à sacrifier leurs biens et leurs vies pour l'affermissement de la République une et indivisible, il est aussi incontestable que les partisans du modérantisme, de l'aristocratie font mouvoir tous les ressorts pour paralyser l'énergie des Républicains. Nous pensons, que l'acte constitutionnel offre dans les momens actuels une marche trop lente pour déjouer leurs complots liberticides : Le gouvernement révolutionnaire a seul comprimé nos ennemis secrets, a frappé ceux qui se sont déclarés ouvertement et nous a élevé à une hauteur inaccessible aux contre-révolutionnaires et aux tirans coalisés; c'est à cette hauteur qu'il faut se maintenir, se fixer jusqu'à la paix, jusqu'alors point de demi-mesures, point de pas rétrogrades, que la malveillance soit sans cesse atterrée par vos décrets, que les conspirations dont les fronts commencent à se déridier à l'aspect du modérantisme, soient plus que jamais courbés sous les loix révolutionnaires. Nous vous demandons donc, Représentans du peuple, la continuation de ce gouvernement qui, en servant d'éguide aux patriotes portera la terreur dans l'âme de l'ennemi du peuple et ne sera fatal qu'à lui seul.

Marchés, fideles mandataires, dans cette carriere révolutionnaire, aplanissés les obstacles qui s'opposent à l'affermissement de la République une et indivisible sans laquelle nous ne voulons ni ne pouvons exister et comptés toujours sur la reconnaissance et l'entier dévouement des sans-culottes composant la société populaire de Bayonne.

DOCTEUR, *président*, Jean HUS,
DESCANDE fils, LAMBERT, *secrétaires*.

4

La société populaire de Nîmes [Gard] fait l'éloge de la conduite des représentans Perrin et Goupilleau [de Montaigu], qui ont combattu tour à tour le fanatisme, l'aris-

tocratie, le feillantisme, le fédéralisme et les partisans du scélérat Robespierre. « Si quelque faction contre-révolutionnaire vouloit, dit-elle, lever l'étendard de la révolte contre la Convention et les principes de liberté et d'égalité, les vrais patriotes sauront se lever et écraser les ennemis de la patrie. »

Renvoyé aux comités de Salut public, Sûreté générale et Législation réunis (6).

Adresse de la société populaire régénérée de Nîmes à la Convention nationale (7).

Nîmes, le 26 vendémiaire, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

Citoyens Représentans,

Il est parvenu jusqu'à nous qu'un être immoral qui est dans votre sein (Borie), s'efforce, avec le secours de la calomnie, de vous persuader que les représentans du peuple Perrin et Goupilleau faisoient dans notre département la contre-révolution; et il en donne l'affirmative, le traître! parce que, dit-il, la société populaire de Nîmes n'a point manifesté son approbation sur leurs opérations.

Représentans, la société populaire de Nîmes avoit juré de ne parler des représentans Perrin et Goupilleau qu'après que leur mission seroit finie; mais le calomniateur, animé par les mânes de Robespierre, nous force à rompre le silence, et à vous prémunir contre le scélérat qui voudroit vous tromper par l'imposture.

Représentans, nous ne vous dirons que deux mots : les représentans Perrin et Goupilleau se sont conduits jusqu'à présent dans leurs opérations, à la satisfaction des patriotes qui n'ont jamais dévié de la ligne révolutionnaire qui ont combattu tour-à-tour le fanatisme, l'aristocratie, le feillantisme, le fédéralisme; et enfin, qui ont terrassé en dernier les partisans sanguinaires du scélérat Robespierre. Représentans, ceux qui vous félicitent d'avoir anéanti la faction Robespierre dans Robespierre lui-même ne crient si fort que pour se faire oublier eux-même; laissez-les aboyer, ces hommes de sang; les vrais patriotes sont là; et si quelque faction contre-révolutionnaire vouloit relever l'étendard de la révolte contre la Convention et ses principes fondés sur la liberté et l'égalité, les vrais patriotes sauront se lever, et d'un seul coup écraseront tous les ennemis de la patrie.

Salut et fraternité.

Signé, LABROUSSE, *président*,
LACOMBE, RICHAUD, MICHEL,
BAVID, BARBUSE, *secrétaires*.

Insertion au bulletin.

(4) P.-V., XLVIII, 123.

(5) C 325, pl. 1406, p. 33.

(6) P.-V., XLVIII, 123.

(7) *Débats*, n° 768, 581-582.